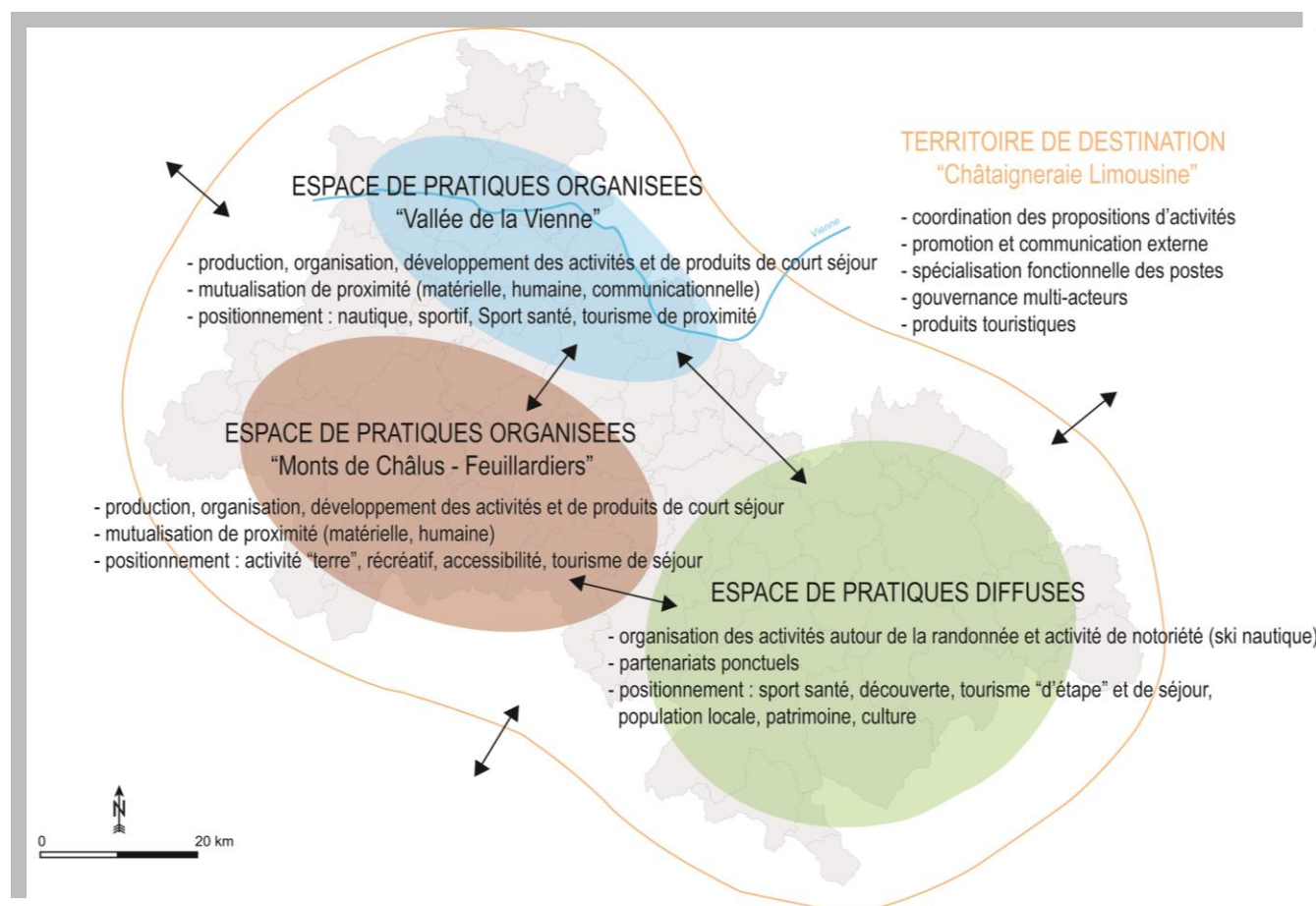


DEMARCHE TERRITORIALE DE DEVELOPPEMENT ET DE STRUCTURATION DES SPORTS ET LOISIRS DE NATURE POUR...

...PASSER D'ESPACES DE PRATIQUES ORGANISEES A UN ESPACE ORGANISE DES PRATIQUES.



PLAN D' ACTIONS 2018 - 2020

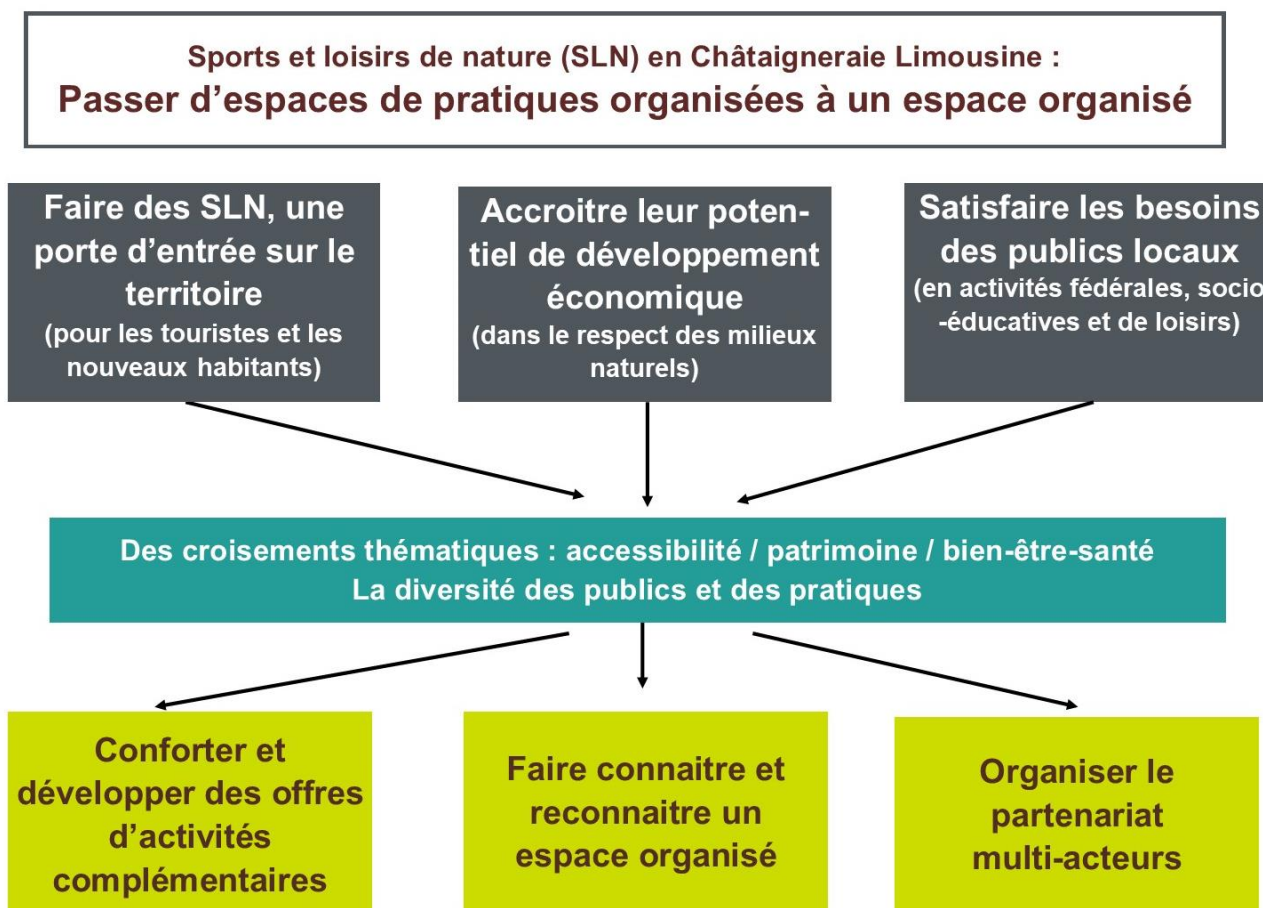
VALIDE – COPIL 15 MARS 2018

Préambule :

La Châtaigneraie Limousine a initié fin 2015 une démarche de développement et de structuration des sports et loisirs de nature sur son territoire.

L'objectif est de faire des pratiques sportives et de loisirs de nature un tremplin pour l'attractivité (résidentiel et touristique) et le développement durable du territoire.

A la fin de l'année 2016, au terme d'une large concertation, des principes d'organisation et de fonctionnement général, ainsi que des objectifs stratégiques et des pistes d'actions ont été validés par les principaux acteurs du territoire.



Après une pause sur la première partie de l'année 2017¹, et toujours en concertation avec les acteurs locaux et les partenaires, la trame du plan d'actions a été reprise dans un double but :

- hiérarchiser les pistes d'actions pour aboutir à un plan d'actions réaliste pour la période 2018 – 2020,
- préciser le contour de ces actions pour une mise en œuvre effective dès le premier trimestre 2018.

Le présent document rend compte de ce travail, prolongé par une nouvelle concertation, plus technique, destinée à finaliser le contenu des actions.

¹ Dans l'attente de la redéfinition de la politique régionale en matière de sports nature et d'une articulation avec le Pnr Périgord-Limousin quant au pilotage et la mise en œuvre de cette démarche.

Sommaire :

	Priorité	Page
CONFORTER ET DEVELOPPER DES OFFRES D'ACTIVITES COMPLEMENTAIRES ET NON CONCURRENTES SUR LE TERRITOIRE (selon les 3 thèmes de développement : accessibilité – patrimoine – sport santé)		
a. Monter en qualification et en compétences pour sécuriser et diversifier les pratiques	2 4
b. Poursuivre l'aménagement et l'équipement des sites et des lieux de pratiques durables	1 5
c. Travailler sur les activités à potentiel, dans le respect des milieux naturels	1 6
d. Travailler sur des offres assemblées (de la journée à la semaine)	1 7
e. Encourager et accompagner les démarches de qualité	2 8
f. Conforter les stations estivales organisées autour d'un lieu de baignade	2 9
FAIRE CONNAITRE ET RECONNAITRE UN ESPACE ORGANISE DE SPORTS ET LOISIRS DE NATURE		
a. Affiner le positionnement stratégique du territoire sur les différentes cibles	2 10
b. Fédérer les acteurs autour de traits d'image communs, tout en respectant les identités de chacun	1 11
c. Se doter d'une stratégie et de moyens de communication communs et partagés	1 12
d. Se doter des outils nécessaires à la mise en marché et à la commercialisation des offres	2 13
ORGANISER LE PARTENARIAT MULTI-ACTEURS DE FAÇON FONCTIONNELLE, EFFICACE ET EFFICIENTE.		
a. Etudier et encourager la mutualisation des biens, des services et des postes entre les partenaires	1 14
b. Se doter d'un mode de gouvernance multi-acteurs et organisé à différentes échelles territoriales	1 15
c. Se doter d'un dispositif partagé de suivi, de pilotage et d'évaluation	2 16
d. Se doter de moyens d'animation et de fonctionnement dédiés.	2 17
Lexique	 18

AXE 1 – CONFORTER ET DEVELOPPER DES OFFRES COMPLEMENTAIRES ET NON CONCURRENTES SUR LE TERRITOIRE

selon 3 thèmes de développement prioritaires : accessibilité – patrimoine - sport santé.

ACTION 1.1 – MONTER EN QUALIFICATION ET EN COMPETENCE POUR SECURISER ET DIVERSIFIER LES PRATIQUES (niveau de priorité : 2)

Contexte :

L'encadrement des activités de sports et loisirs de nature nécessite des qualifications plus ou moins précises, dépendant de l'activité elle-même. Elles peuvent s'acquérir de deux façons :

- Par la formation diplômante (licence STAPS, BEJEPS, APT, BE spécifique...),
- Par la formation qualifiante.

De façon générale, les personnels en place disposent des qualifications nécessaires à l'encadrement des activités qu'ils proposent. Souvent, les activités proposées ne nécessitent pas de qualifications très spécifiques et les diplômes pluridisciplinaires sont à privilégier, car les volumes ne justifient pas des emplois spécialisés à plein temps.

Néanmoins, la montée en qualification peut s'avérer nécessaire et/ou pertinente dans deux cas :

- Le développement de nouvelles activités – en particulier l'encadrement des activités à risque,
- L'enrichissement des activités existantes (par exemple par de l'éducation à l'environnement lors d'une sortie VTT).

Descriptif :

Les opérations à réaliser sont les suivantes :

- Une veille sur les formations en lien avec les services référents de l'état,
- Un relais d'informations, si nécessaire,
- Favoriser l'accueil de stagiaire – en particulier de la filière STAPS,
- Un suivi des besoins de formations et des formations réalisées.

Moyens / budget :

- ☛ Temps humain
- ☛ Mobilisation du partenariat

Partenaires principaux :

- ☛ DR-D-JSCS Nouvelle-Aquitaine
- ☛ DDCSPP de la Haute-Vienne

Indicateurs de réalisation :

- ☛ Nombre et type des besoins de formation
- ☛ Nombre et type des formations réalisées

Indicateurs de résultat (2020) :

- ☛ Nombre de nouvelles activités / prestations mises en œuvre suite à une formation

Résultats :

☛



A suivre :

☛

ACTION 1.2 – POURSUIVRE L'AMENAGEMENT ET L'EQUIPEMENT DES SITES ET DES LIEUX DE PRATIQUES DURABLES (niveau de priorité : 1)

Contexte :

Multiplés et diversifiés, les lieux de pratiques existants ne souffrent pas globalement de problèmes majeurs, qui rendraient leur accès et leur utilisation difficile, voire impossible.

Les principales menaces concernent les activités nautiques, la baignade en premier lieu, mais également le canoë-kayak et le ski nautique.

Si le problème de la baignade reste entier, les difficultés identifiées autour du canoë-kayak sur la Vienne et l'Aixette (qualité de l'eau, barrages, vétusté des bases d'Aixe-sur-Vienne et de St-Victurnien) sont en cours d'étude.

La poursuite des efforts en terme d'aménagement et d'équipement des lieux de pratiques doit s'accompagner, surtout là où la vocation marchande est affirmée, d'un soucis constant sur la qualité des prestations. Les aspects techniques sont ici indissociables des aspects humains (accueil, animation, encadrement).

Descriptif :

Les opérations d'aménagement et d'équipement sont prioritaires.

Leur mise en œuvre est de la responsabilité des différents gestionnaires de sites.

La Châtaigneraie Limousine et le Pnr Périgord-Limousin peuvent apporter un appui technique sur plusieurs dimensions :

- La connaissance du territoire et des acteurs,
- Le retour d'expériences régionales, nationales, voire européennes,
- La prise en compte du développement durable sur ses trois piliers : économique (circuits de proximité, filières locales...), sociale (accessibilité...) et environnementale (respect des milieux, activités bas carbone...),
- L'accompagnement dans des démarches de qualité (audit CETD, marques, labels...)
- Les aspects juridiques (cahier des charges...),
- La recherche de financement.

Moyens / budget :

- ☛ Temps humain
- ☛ Mobilisation du partenariat

Partenaires principaux :

- ☛ Pnr Périgord-Limousin

Indicateurs de réalisation :

- ☛ Nombre de MO accompagnés techniquement / financièrement

Indicateurs de résultat (2020) :

- ☛ Nombre et nature des opérations réalisées
- ☛ Montant des investissements réalisés.

Résultats :

☛



A suivre :

☛

ACTION 1.3 – TRAVAILLER SUR LES ACTIVITES A POTENTIEL DANS LE RESPECT DES MILIEUX NATURELS (niveau de priorité : 1)

Contexte :

Nous pourrions distinguer deux types d'activités à potentiel :

- Les activités novatrices : tout en étant diversifiées, les activités présentes sur le territoire restent assez classiques. Or les clientèles sont à la recherche d'activités nouvelles et surprenantes. Leur présence permet, au moins un temps, de démarquer le territoire, de lui donner un pouvoir d'attraction plus grand. Impératif : être dans les premiers...
- Les activités sous-exploitées : certaines activités présentes sur le territoire pourraient accueillir plus de pratiquants, générer plus de flux humains et économiques. Cependant, en dépit de leur intérêt pour le public, elles peinent à « faire le plein ».

Les développer – ou accompagner leur développement sur le territoire – ne peut se faire sans appréhender :

- leur impact sur les milieux naturels fragiles ou protégés, en particulier sur la partie Parc naturel régional du territoire ;
- la dimension technologique propre à bon nombre de nouvelles activités.

Descriptif :

Cette action prioritaire pourrait comprendre 3 volets :

- Volet 1 : Identifier et analyser les activités novatrices opportunes pour le territoire,
- Volet 2 : identifier et analyser les activités sous exploitées,
- Volet 3 : appréhender les impacts sur les milieux naturels des nouvelles pratiques (en particulier celle du géocaching qui génère de plus en plus de flux sur le territoire).

Moyens / budget :

- ☛ Mobilisation du partenariat
- ☛ Recours à un stagiaire (4 000 €)
- ☛ Et/ou prestataire (10 000 €)
- ☛ Et/ou service civique (1 000 €)

Partenaires principaux :

- ☛ Pnr PL
- ☛ DR-D-JSCS Nouvelle-Aquitaine

Indicateurs de réalisation :

- ☛ Nombre d'activités à potentiel identifiées

Indicateurs de résultat (2020) :

- ☛ Nombre d'activités à potentiel créées ou développées

Résultats :

☛



A suivre :

☛

ACTION 1.4 – TRAVAILLER SUR DES OFFRES ASSEMBLEES (niveau de priorité : 1)

Contexte :

Le nombre, la diversité et la complémentarité des offres du territoire, couplé à la présence suffisante d'hébergements, permettent de travailler sur des propositions de séjours qui peuvent aller de la journée à la semaine.

Travailler sur l'assemblage des offres répond à un double objectif :

- De cohésion interne : favoriser l'interconnaissance des prestataires et des opérateurs du territoire,
- De lisibilité externe : permettre que les offres soient globalement mieux connues des publics.

L'itinérance (pédestre, équestre, cyclo, canoë) est propice à un travail d'assemblage. Des itinéraires pédestres (tour du Pnr Périgord-Limousin) et cyclotouristiques (V90 et V93 – en projet) majeurs traversent ou traverseront bientôt le territoire : pourquoi ne pas en faire des points d'appui ?

Les événements sportifs (Bols d'Air et d'Eau, trail Richard Coeur de Lion...) ou non (Route du Sirque, Labyrinthe de la Voix...), générateurs de flux parfois importants, peuvent également être des supports intéressants.

Points de vigilance :

- mixer les activités en alliant sports et loisirs de nature avec découverte des patrimoines locaux (naturels et culturels),
- penser à l'accessibilité du plus grand nombre.

Descriptif :

Cette action pourrait comprendre deux volets :

- V. 1 : identifier et analyser les itinéraires et les évènementiels les plus propices à la construction de séjours,
- V. 2 : construire, avec les acteurs du territoire des propositions.

Moyens / budget :

- ☛ Recours à un stagiaire (volet 1) - 4 000 €
- ☛ Et/ou service civique (1 000 €)

Partenaires principaux :

- ☛ Pnr Périgord-Limousin
- ☛ Haute-Vienne Tourisme
- ☛ Offices de Tourisme
- ☛ Conseils Départementaux 24 et 87

Indicateurs de réalisation :

- ☛ Nombre de prestataires sollicités / impliqués
- ☛ Nombre et type de propositions élaborées

Indicateurs de résultat (2020) :

- ☛ Nombre et type de propositions commercialisées
- ☛ Nombre de séjours vendus

Résultats :

☛



A suivre :

☛

**ACTION 1.5 – ENCOURAGER LES DEMARCHES DE QUALITE
(niveau de priorité : 2)**

Contexte :

Un nombre de prestations touristiques relativement importantes sont inscrites aujourd’hui dans des démarches de qualité très diverses, 8 au total, dont : Qualité Tourisme, Tourisme et Handicap, Eco-label européen, marque Parc... Parmi elles, peu de sites ou de prestations liées aux activités de nature.

Les labels et les marques ont l’avantage de rassurer le public par le gage de qualité qu’ils fournissent.

Cependant, leur nombre et leur diversité ne nuit-elle pas aujourd’hui à leur lisibilité ? Lesquel(le)s privilégier ?

Quelles garanties sur leur sérieux et la capacité de leurs promoteurs et des labélisés à maintenir leurs exigences dans le temps ? Quels sont ceux qui sont les plus opportuns pour les sports et loisirs de nature ?

Descriptif :

Pour cette action non prioritaire, il est proposé de :

- Concentrer l’accompagnement sur les démarches suivantes : marque Parc, CETD, Qualité Tourisme, Accueil Vélo et Tourisme et Handicap,
- Mener ce travail à l’occasion de projets de développement des sites (cf action 1.2)

Moyens / budget :

- ☛ Temps humain
- ☛ Mobilisation du partenariat

Partenaires principaux :

- ☛ Pnr Périgord-Limousin
- ☛ DIRRECTE
- ☛ Haute-Vienne Tourisme

Indicateurs de réalisation :

- ☛ Nombre de prestataires / opérateurs / gestionnaires sensibilisés
- ☛ Nombre de prestataires / opérateurs / gestionnaires engagés

Indicateurs de résultat (2020) :

- ☛ Nombre de prestataires / opérateurs / gestionnaires labélisés ou marqués
- ☛ Evolution 2016-2020

Résultats :

☛



A suivre :

☛

**ACTION 1.6 – CONFORTER LES STATIONS ESTIVALES ORGANISEES AUTOUR D’UN LIEU DE BAIGNADE
(niveau de priorité : 2)**

Contexte :

La baignade est un vecteur d’attractivité pour les stations estivales, mais elle est soumise à de fortes incertitudes, liées à la difficulté de garantir une qualité d’eau pérenne. Au-delà des actions classiques (traitements, vidanges) à l’efficacité de court terme, des solutions à plus long terme existent (bassins naturels, filtration écologique, effacement d’étangs en amont, réduction des pollutions diffuses...). Cependant, soit elles sont coûteuses, soit elles ne produisent leurs effets qu’au bout de plusieurs années.

En revanche, d’autres activités nautiques (canoë, paddle...) sont possibles même si la baignade est interdite.

Descriptif :

Pour cette action non prioritaire, il est proposé de :

- Mobiliser l’expertise du Pnr Périgord-Limousin sur les problèmes de qualité de l’eau,
- D’accompagner les maîtres d’ouvrage dans leur réflexions sur la requalification ou le repositionnement de leur offre (loisirs, hébergements,...) autour des plans d’eau.

Ces interventions se feront sur sollicitation des gestionnaires.

Moyens / budget :

- ☛ Temps humain
- ☛ Mobilisation du partenariat

Partenaires principaux :

- ☛ Pnr Périgord-Limousin
- ☛ Haute-Vienne Tourisme

Indicateurs de réalisation :

- ☛ Nombre de sollicitations réalisées
- ☛ Nombre d’études engagées / réalisées

Indicateurs de résultat (2020) :

- ☛ Nombre de plans d’eau de baignade maintenus
- ☛ Nombre de nouvelles activités développées

Résultats :

☛



A suivre :

☛

AXE 2 – FAIRE CONNAITRE ET RECONNAITRE UN ESPACE ORGANISE DE SPORTS ET LOISIRS DE NATURE

ACTION 2.1 – AFFINER LE POSITIONNEMENT STRATEGIQUE DU TERRITOIRE SUR LES DIFFERENTES CIBLES (niveau de priorité : 2)

Contexte :

Le territoire est caractérisé par une grande diversité des activités de nature (terrestre, nautiques voire aériennes) , mais également des pratiques (fédérales, de loisirs, touristiques) et des pratiquants (individuels, en groupe, jeunes, seniors...). Malheureusement, il n'est pas possible d'évaluer quantitativement et qualitativement la réalité de ces différentes pratiques. L'enquête menée en 2016 n'a pas eu de ce point de vue les résultats escomptés. Néanmoins, compte tenu de la typologie du territoire en matière touristique (saison estivale courte, faible attractivité, flux modestes), il est probable que les activités proposées soient majoritairement fréquentées par des publics locaux (du territoire et alentours, y compris agglomération de Limoges).

Descriptif :

Pour cette action non prioritaire, il est proposé de mieux identifier les pratiques des publics locaux, en ciblant dans un premier temps les pratiques encadrées par des structures du territoire qui sont en capacité de fournir des éléments quantitatifs et ou qualitatifs.

<p><u>Moyens / budget :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ☛ Temps humain ☛ Recours à un stagiaire (2 000 €) ☛ Mobilisation du partenariat 	<p><u>Partenaires principaux :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ☛ DR-D-JSCS Nouvelle-Aquitaine ☛ DDCSPP de la Haute-Vienne
---	--

<p><u>Indicateurs de réalisation :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ☛ Nombre de structures participantes. ☛ Nombre d'activités couvertes par l'étude. 	<p><u>Indicateurs de résultat (2020) :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ☛ Evolution 2017 – 2020.
---	---

Résultats :

☛

	
--	---

A suivre :

☛

ACTION 2.2 – FEDERER LES ACTEURS AUTOUR DE TRAITS D'IMAGE COMMUNS, RESPECTUEUX DES IDENTITES DE CHACUN (niveau de priorité : 1)

Contexte :

Le territoire est vaste et partiellement couvert par le Pnr Périgord-Limousin. Il recouvre des entités géographiques différentes et 6 communautés de communes, avec autant d'identités visuelles.

Un consensus s'est fait sur la pertinence à fédérer les acteurs à l'échelle de la Châtaigneraie Limousine et sur la nécessité de fédérer les acteurs avant de communiquer vers l'extérieur.

Fédérer les acteurs, c'est trouver un concept commun facilement identifiable comme une marque du territoire, trouver un dénominateur commun avec un nom facilement identifiable, dans lequel l'ensemble des acteurs se reconnaissent.

La façon dont la marque Limousin a été développée pourrait servir de référence.

Descriptif :

Pour cette action prioritaire, il est proposé :

- d'accélérer l'interconnaissance des acteurs et des offres par l'organisation d'éducteurs thématiques (volet 1),
- de s'insérer dans le futur Schéma Régional de Développement du Tourisme et des Loisirs la future politique de promotion du Comité Régional du Tourisme de Nouvelle-Aquitaine (volet 2),
- De dégager le concept, le nom et le dénominateur communs qui seront les fondements de la communication à venir (volet 3).

Moyens / budget :

- ☛ Temps humain et mobilisation du partenariat (volet 1 et 2)
- ☛ Recours à un prestataire – 10 000 € (volet 3)
- ☛ Et/ou recours à des étudiants (projet tutoré, concours...)

Partenaires principaux :

- ☛ Pnr Périgord-Limousin
- ☛ Communautés de communes

Indicateurs de réalisation :



Indicateurs de résultat :



Résultats :



A suivre :



ACTION 2.3 – SE DOTER D’UNE STRATEGIE ET DE MOYENS DE COMMUNICATION COMMUNS ET PARTAGES (niveau de priorité : 1)

Contexte :

En interne comme en externe, les offres d’activités souffrent d’un manque de lisibilité globale - à l’exception sans doute de l’offre de randonnée pédestre inscrite au PDIPR.
Chaque site communique individuellement sur son offre propre. Le Pnr Périgord-Limousin et certaines communautés de communes mentionnent l’offre disponible sur leur territoire, souvent avec une entrée touristique, et sans que l’offre de la Châtaigneraie ne soit, sinon exhaustive, au moins majoritairement présentée.

Descriptif :

Pour cette action prioritaire il est proposé de définir une stratégie de communication globale qui sera déployée en deux temps :

- 2018 – juin 2019 : une communication ciblée vers les acteurs et les populations locales - cibles prioritaires,
- Juillet 2019 – décembre 2020 : une communication tournée vers l’extérieur, en fonction aussi du travail réalisé en terme d’assemblage des offres (cfr action 1.4).

Cette action doit :

- S’appuyer sur un inventaire clair des activités à faire connaître ainsi que des supports existants,
- Définir les modalités de répartition des coûts et de réalisation des actions entre les partenaires.

NB : Cette action est liée avec à l’action 2.2

Moyens / budget :

- ☛ Temps humain
- ☛ Recours à un prestataire (approfondissement, réalisations de supports...) – 10 000 €.

Partenaires principaux :

- ☛ Pnr Périgord-Limousin
- ☛ Communautés de communes

Indicateurs de réalisation :

- ☛ Nombre et type de support de communication créés

Indicateurs de résultat (2020) :

- ☛ Appropriation de ces outils par les acteurs du territoire et les publics visés

Résultats :

☛



A suivre :

☛

**ACTION 2.4 – SE Doter des outils nécessaires à la mise en marche et à la commercialisation
DES OFFRES (niveau de priorité : 2)**

Contexte :

D'un point de vue touristique, les modalités de réservation et de vente des prestations ont fortement été impactées par le numérique depuis une bonne dizaine d'années. En 2016, 49 % des français partis en voyage ont préparé entièrement leur séjour par internet (baromètre Opodo 2016)

Pourtant, très peu des activités marchandes du territoire peuvent être réservées et payées en ligne.

Cette situation pourrait rapidement changer pour deux raisons :

- Certains offices de tourisme ont évolué vers une structuration (EPIC) qui permet la commercialisation,
- Des solutions individuelles facilement intégrables dans les sites web existent et sont à la portée des prestataires, même si leur coût peut-être élevé,
- Surtout, Haute-Vienne Tourisme va développer en 2018 des places de marché, en partenariat avec la plateforme technique de commercialisation Elloha. Cette solution permet également de vendre des prestations assemblée si nécessaire (cf action 1.4)

Descriptif :

Pour cette action non prioritaire, il est proposé de :

- Favoriser le développement de place(s) de marché(s) sur le territoire, en partenariat avec Haute-Vienne Tourisme,
- D'inciter les prestataires positionnés sur les activités de nature à s'inscrire dans ce type de démarche ou à défaut, de se doter des outils ad-hoc.

Moyens / budget :

- ☛ Temps humain
- ☛ Mobilisation du partenariat

Partenaires principaux :

- ☛ Pnr Périgord-Limousin
- ☛ Haute-Vienne Tourisme

Indicateurs de réalisation :

- ☛ Nombre d'outils mis en place ou développés sur le territoire.
- ☛ Nombre et type de prestataires utilisant ces outils

Indicateurs de résultat (2020) :

- ☛ Volume des transactions réalisées à travers les outils de commercialisation mis en place ou développés

Résultats :

☛



A suivre :

☛

AXE 3 – ORGANISER LE PARTENARIAT MULTI-ACTEURS DE FAÇON FONCTIONNELLE, EFFICACE ET EFFICIENTE

ACTION 3.1 – ETUDIER ET ENCOURAGER LA MUTUALISATION DES BIENS, DES SERVICES ET DES POSTES ENTRE LES PARTENAIRES (niveau de priorité : 1)

Contexte :

Des pratiques de mutualisation existent sur le territoire. Elle concernent du matériel (vélos entre la Voie Verte et le Souffle Vert par exemple) mais aussi des services (communication et locations estivales entre les deux clubs de canoë-kayak d'Aixe/Vienne et St-Victournien).

Elles restent pour l'instant largement informelles, fonctionnant à la confiance, et limitées à des proximités d'activités. Pourtant, 3 éléments poussent à développer ces pratiques à l'avenir :

- La raréfaction de l'argent public, et en particulier la fin programmée du soutien régional aux emplois associatifs,
- Le coût et la spécificité de certains équipements, qui peut conduire à rechercher un territoire élargi d'exploitation sous peine de sous-utilisation,
- L'identification de missions et de tâches globalement mal assurées par les personnels en place.

Une réflexion type groupement d'employeurs est initiée sur la vallée de la Vienne : pourrait-elle être étendue à l'échelle de la Châtaigneraie Limousine ?

Descriptif :

Pour cette action prioritaire, il est proposé de :

- D'identifier, d'analyser et de formaliser les biens et services externes qui pourraient faire l'objet de mutualisation et de partenariats,
- D'étudier les possibilités de partage de personnel, en s'appuyant la démarche initiée sur la vallée de la Vienne.

Moyens / budget :

- ☛ Temps humain
- ☛ Recours à un prestataire – 10 000 €

Partenaires principaux :

- ☛ SABV / CC POL
- ☛ DDCSPP de la Haute-Vienne
- ☛ Pnr Périgord-Limousin

Indicateurs de réalisation :

- ☛ Nombre d'actions de mutualisation potentielles identifiées
- ☛ Nombre d'actions de mutualisation réalisées (formelles / informelles)

Indicateurs de résultat (2020) :

- ☛ Nombre de structures de mutualisation créées.

Résultats :

☛



A suivre :

☛

ACTION 3.2 – SE DOTER D’UN MODE DE GOUVERNANCE MULTI-ACTEURS ET ORGANISE A DIFFERENTES ECHELLES TERRITORIALES (niveau de priorité : 1)

Contexte :

Le territoire est vaste et regroupe une multitude d’acteurs de nature très différents : des acteurs publics (communes, communautés de communes, SIVU, syndicats mixtes...) et des acteurs privés (associations, entreprises).

Depuis le début de la démarche, un grand nombre d’entre eux sont associés non seulement aux réflexions, mais également aux choix stratégiques. Les acteurs sont attachés à ce mode de fonctionnement qui garanti à tous les partenaires la prise en compte de ses aspirations.

Le passage à une phase opérationnelle pose de nouvelles questions (qui fait quoi ? quelle articulation entre acteurs privés et publics ? Quelles contributions – y compris financière - de chacun ?) qui nécessitent un minimum de formalisation du mode de gouvernance.

En revanche, il y’a consensus sur le fait de ne pas créer une nouvelle structure ni de re-conventionner, la Châtaigneraie Limousine étant déjà une Fédération de Communautés de communes.

Néanmoins les incertitudes sur la pérennité de cette structure au-delà de 2020 doivent être prise ne compte pour assurer si nécessaire la poursuite de la démarche à moyen-long terme.

Descriptif :

Pour cette action prioritaire, il est proposé de formaliser un mode de gouvernance partagé qui garantissent :

- La participation des acteurs, en particulier aux décisions qui les concernent et les impactent,
- Le partage des information, les échanges et la coopération,
- La transparence et l’équité,
- Le respect du mode de gouvernance et de prise de décision propre à chaque partenaire,
- Un juste équilibre entre la nécessaire concordance des décisions (pour pouvoir avancer) et le respect d’opinion divergentes,
- Un engagement libre mais durable,
- L’adaptation aux évolutions nécessaires ou souhaitables.

Moyens / budget :

- ☛ Temps humain.
- ☛ Mobilisation du partenariat.

Partenaires principaux :

- ☛ Pnr Périgord-Limousin

Indicateurs de réalisation :

- ☛ Nombre et type des acteurs et des partenaires impliqués dans la gouvernance

Indicateurs de résultat :

- ☛ Participation effective et active des acteurs et des partenaires dans les instances de gouvernance

Résultats :

☛



A suivre :

☛

**ACTION 3.3 – SE DOTER D’UN DISPOSITIF PARTAGE DE SUIVI, DE PILOTAGE ET D’EVALUATION
(niveau de priorité : 2)**

Contexte :

Toute politique publique doit s’accompagner d’un dispositif qui permette :

- De suivre et piloter sa mise en œuvre,
- D’évaluer, action par action et globalement, sa pertinence, sa cohérence, son efficacité et son efficience, à la fois dans la mise en œuvre effective de cette politique (critère de réalisation) que dans l’impact qu’elle a sur le territoire (critères de résultat).

Descriptif :

Pour cette action non prioritaire, il est proposé :

- De s’appuyer sur des partenaires (en particulier les offices de tourisme) pour obtenir des informations clés (par exemple la fréquentations des activités proposées, la satisfaction des clients / usages...),
- De concentrer les efforts sur le suivi et la réalisation des actions.

Moyens / budget :

- ☛ Temps humain
- ☛ Mobilisation du partenariat

Partenaires principaux :

- ☛ Pnr Périgord-Limousin
- ☛ Offices de tourisme

Indicateurs de réalisation :

- ☛ Nombre et nature des indicateurs et de suivi mis en place

Indicateurs de résultat (2020) :

- ☛ Appropriation du dispositif par les différents acteurs et partenaires

Résultats :



A suivre :



**ACTION 3.4 – SE DOTER DE MOYENS D’ANIMATION ET DE FONCTIONNEMENT DEDIES
(niveau de priorité : 2)**

Contexte :

La mise en œuvre de la démarche nécessite des moyens d’animation et de fonctionnement dédiés de deux natures :

- Sur l’animation générale, pérenne et transversale de la démarche (gouvernance, coordination, suivi-évaluation des actions...),
- Sur l’animation ponctuelle et/ou de telle ou telle action.

Descriptif :

Pour cette action non prioritaire, il est acquis que :

- la Châtaigneraie Limousine interviendra sur les deux types d’animation à hauteur de 0,5 ETP,
- le Pnr Périgord Limousin interviendra en appui sur certains actions spécifiques.

Il est proposé par ailleurs que les partenaires soient mobilisés en tant que de besoin, sur leur compétence et leur disponibilité.

Moyens / budget :

- ☛ Temps humain
- ☛ Mobilisation du partenariat

Partenaires principaux :

- ☛ Pnr PL
- ☛ Communautés de communes
- ☛ Opérateurs et gestionnaires de sites...

Indicateurs de réalisation :

- ☛ Nombre d’actions mise en œuvre et état d’avancement

Indicateurs de résultat (2020) :

- ☛ Nombre d’actions réalisées

Résultats :

☛



A suivre :

☛

Lexique

APT : Activités Physiques Thérapeutiques

BE : Brevet d'Etat

BPJEPS : Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport

CC : Communautés de communes

CL : Châtaigneraie Limousine

CETD : Charte Européenne du Tourisme Durable

ETP : Equivalent temps plein

FCL : Fédération Châtaigneraie Limousine

OT : Office de Tourisme

Pnr PL : Parc naturel régional Périgord-Limousin

STAPS : Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives

SIVU : Syndicat Intercommunal à Vocation Unique

T&H : Tourisme et Handicap